



**Rapport d'activité**  
**2010**

**L'ANSB est une association sans but lucratif au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Créée le 25 octobre 1976 et reconnue d'utilité publique, elle est neutre sur les plans politique et confessionnel. L'ANSB est l'organe faïtier chargé de fédérer, de soutenir et de coordonner les groupes et les services bénévoles du domaine santé-social qui lui sont affiliés.**

## **Le comité**

En 2010 le comité s'est réuni à 7 reprises, dans la composition suivante:

M. Jean-Luc Vouga	Président, Hauterive
Mme Joceline Aellen	Lecture et Compagnie
Mme Natacha Bieri	Croix-Rouge, Neuchâtel
M. François Dubois	Pro Senectute, Arc Jurassien
M. Sébastien Giovannoni	Caritas, Neuchâtel
Mme Sylvia Hirschi	Service bénévole, La Tène
Mme Marie-Chloé Inversin	Pro Infirmis, Neuchâtel
Mme Imelda Sciboz-Brodard	Nomad, Neuchâtel
Mme Maria Sieber	Volontariat, Neuchâtel

## **L'équipe d'Espace Bénévole**

### **Jusqu'au 31 juillet 2010:**

M. Eddy Blandenier	Responsable	50%
Mme Marie-France Vacheron	Animatrice	50%
Mme Chantal Merz	Secrétaire	40%

### **Dès le 1er août 2010:**

Mme Marie-France Vacheron	Responsable	40% + 20% Alz
Mme Karyn Coassin	Animatrice	50%
Mme Chantal Merz	Secrétaire	15% + 25% Info-Entraide



## **Comptabilité**

FAS, Rue du Collège 11, La Chaux-de-Fonds

## **Révision**

Fiduciaire Lucien Leitenberg, La Chaux-de-Fonds



## Mot du président

Année de succession, année de réorganisation, année de collaborations, les objectifs de cette année ne manquaient pas et étaient ambitieux; nous pouvons être heureux, ils sont atteints.

A la suite d'une année inquiétante sur le plan de la pérennité financière de notre association, des décisions importantes ont été prises et, actuellement, nous sommes sortis de la tourmente. Les options prises ont été fructueuses: la collaboration avec l'Association Alzheimer, avec l'entraide autogérée, et pour certains cours avec la Croix-Rouge ont permis à notre Association de poursuivre sagement sa mission.

Autre collaboration importante, dès le printemps 2011 nous partagerons notre nouveau site internet avec l'Association jurassienne de la coordination des bénévoles (AJCB).

Dans un même temps, l'annonce par l'Etat que notre subside 2011 sera à nouveau à son niveau d'avant les restrictions offre un bon ballon d'oxygène; par ailleurs, l'ANSB occupe une place non négligeable dans le plan stratégique que l'Etat doit soumettre à la Confédération.

La succession à la tête du Service s'est effectuée de manière exemplaire, le terrain avait été bien préparé par Eddy Blandenier, le passage de témoin réussi avec brio et l'envoi de la nouvelle responsable, Marie-France Vacheron, vers sa nouvelle fonction s'est parfaitement déroulée.

La nouvelle animatrice, Karyn Coassin, a pris sa place dans le terrain et rencontre petit à petit tous les groupes. Certes, nous devons maintenant partager notre secrétaire Chantal Merz avec l'Info-Entraide, mais elle reste bien là, avec son efficacité et sa grande mémoire de notre Association. Le Comité s'est renouvelé par l'arrivée de nouveaux membres; il essaie d'être le plus représentatif possible des divers groupes et des régions de notre Canton. L'année du bénévolat 2011 a été l'occasion pour nous de lancer une action touchant l'ensemble du bénévolat neuchâtelois et d'y impliquer le monde politique et les médias par la photo des bénévoles et sa diffusion.

Enfin, le but, le moteur, l'énergie de toute notre activité, ce sont tous les bénévoles, leur engagement, leur fidélité et leur disponibilité. C'est grâce à chaque bénévole que notre action a un sens et que notre association a de la valeur. Ensemble, nous allons vers une année de consolidation des acquis. Nous sommes toutefois prêts et bien décidés à nous engager dans des projets nouveaux qui ne manqueront pas de se présenter.

## 1° Activités régulières



### **Une des missions importantes de l'ANSB est d'être un appui pour les groupes qui sont constitués uniquement de bénévoles**

#### **Le suivi des groupes**

Parmi les groupes composés uniquement de bénévoles, il y en a une quinzaine dont les prestations sont dirigées principalement vers le maintien à domicile (transports de personnes, visites, lectures, commissions...). Or, avec le vieillissement de la population et la diminution de places en institutions, le nombre et la nature des services demandés sont en constante augmentation. Les personnes qui répondent à ces demandes ont parfois besoin de conseils et de soutien quant aux limites à respecter et à faire respecter. Jusqu'où va le bénévolat? Quand doit-on dire non? Comment parer à l'épuisement des bénévoles? L'animatrice de l'ANSB participe à ce questionnement et tente de donner certaines directions qui visent à une harmonisation dans le canton. Espace Bénévole invite régulièrement les responsables de ces groupes à des «plateformes» afin de partager des préoccupations et de trouver ensemble la manière de répondre à certaines demandes de bénéficiaires.

Les professionnels qui travaillent en collaboration avec des bénévoles ont parfois aussi besoin de partager leurs

difficultés (recrutement, encadrement, parfois cadrage ou «licenciement»). Car si les bénévoles ne coûtent rien pécuniairement parlant à une institution, il est néanmoins très important de leur accorder du temps pour les entendre, les faire se rencontrer et les valoriser. Le but est à viser sur le long terme: si un bénévole se sent bien dans son activité et qu'il sait jusqu'où va son engagement, il en retire de la satisfaction et, par conséquent, fait du bien autour de lui.

#### **Formation: Séminaire Croix-Rouge**

Pour la 3<sup>e</sup> année, Espace bénévole collabore avec la Croix-Rouge afin d'offrir aux personnes qui accompagnent un parent malade, ou aux bénévoles intéressé(e)s une formation dans le domaine santé-social. Une douzaine de sessions d'une demi-journée leur sont proposées pour aborder divers thèmes, ce qui a pour objectif de vivre un accompagnement d'une manière plus éclairée. La collaboration Croix-Rouge-ANSB a permis de rendre possible ces sessions, qui auparavant étaient systématiquement annulées faute de participants.

Hormis le séminaire Croix-Rouge, nous constatons que les différents groupes de bénévoles apprécient que les formations soient organisées pour eux-mêmes, dans



leurs locaux. En plus du côté formation, cela leur donne l'occasion de se rencontrer entre bénévoles du même village ou du même groupe. C'est donc «in situ» que les formations suivantes ont été dispensées.

### **Formation: sensibilisation à l'activité bénévole**

En 2010 cette formation a été offerte à 2 reprises dans des groupes qui ont eu la joie d'accueillir plusieurs nouveaux bénévoles. Cette demi-journée est destinée à des personnes qui commencent une activité bénévole. Une occasion pour elles de partager les premières émotions vécues, de discuter la charte du bénévolat, de parler des limites personnelles et institutionnelles du bénévolat et d'avoir une information sur notre association faitière. Notre expérience montre qu'il est important de bien expliquer le terrain particulier qu'est le bénévolat santé-social pour que chacun y trouve son compte: bénévoles et bénéficiaires.

### **Formation: transporteurs**

En 2010 deux groupes de transporteurs ont choisi de se mettre à jour dans le domaine des règles de la circulation. Un maître d'auto-école est là pendant 2 heures pour répondre aux questions concernant les ronds-points, les entrées sur l'autoroute et autres chicanes rencontrées quotidiennement sur la route.

### **Formation: visiteuses de l'EREN**

Depuis quelques années l'EREN demande régulièrement une formation de base pour les personnes qui s'engagent à faire des visites de compagnie dans les paroisses du canton. En 2010 cette formation a été proposée une fois dans les Montagnes et une fois sur le Littoral.

### **Formation: accompagnement de malades Alzheimer**

En collaboration avec l'Association Alzheimer Neuchâtel, Espace Bénévole a organisé une formation d'accompagnement de malades Alzheimer (4 journées théoriques + 12 heures de stage pratique) afin d'agrandir ce groupe qui est actif sur tout le canton. En effet, toujours dans une optique de maintien, des bénévoles vont à domicile faire de la présence auprès d'une personne malade pour que son conjoint puisse se ressourcer un après-midi par semaine ou à quinzaine. C'est une prestation très demandée puisque les proches de ces personnes malades s'épuisent au fil des ans. Un bol d'air de temps à autre leur permet de vivre ensemble à domicile plus longtemps.

### **Le brunch**

Un moment très attendu dans l'année: le brunch des bénévoles à Coffrane, qui a lieu le premier dimanche de décembre (pour commémorer la journée internationale



du bénévolat, le 5 décembre). L'équipe professionnelle l'organise pour remercier les bénévoles et leur offrir un moment de convivialité, dans une ambiance joyeuse et sereine. Quelque cent vingt personnes nous ont rejoints à ce 7<sup>e</sup> brunch, dont la partie musicale était assurée par Elvis Presley en personne! Monsieur Olivier Haussener nous a fait l'honneur de venir déjeuner avec nous.



*L'ambiance brunch 2010 avec Elvis, alias Chris Aaron.*

### Réorganisation

En ce début d'année 2010, deux éléments ont tracé les axes principaux de nos activités: la baisse de 10% de la subvention de l'Etat et le départ en retraite du responsable, Eddy Blandenier. Ces importants changements nous ont obligés à revoir notre organisation d'une manière approfondie.

A cela s'est ajoutée la demande de collaboration de **KOSCH** (Info-Entraide) pour un partage de locaux et de secrétariat. Dans la même période, l'**Association Alzheimer Suisse Neuchâtel** (AlzNE) s'est également approché de l'ANSB pour voir s'il était possible d'installer leur secrétariat dans l'Hôtel des associations.

Les contacts avec ces deux associations ont eu pour résultat la signature d'autant de contrats de collaboration. En effet, le 1<sup>er</sup> juillet 2010 l'Association AlzNE s'est installée dans les bureaux de l'ANSB par l'intermédiaire de Marie-France Vacheron, coordinatrice du bénévolat Alzheimer pour tout le canton. Elle fait partie du comité Alzheimer Neuchâtel depuis 2003. Les deux associations collaborent étroitement pour la formation et le suivi des bénévoles qui accompagnent des malades Alzheimer à domicile. En fait, si nous trouvons encore des personnes qui s'intéressent à cet accompagnement spécifique, il est très difficile de



trouver des volontaires pour coordonner ce bénévolat. Cette fonction est exigeante et prend beaucoup de temps. Les trois coordinatrices du canton s'étant retirées en même temps, il s'est avéré impossible de leur trouver des remplaçantes. L'existence même de ce groupe a été remise en question: sans coordinatrice, il disparaît. Seule alternative possible: professionnaliser la coordination de ce type de bénévolat. C'est maintenant chose faite et les six premiers mois d'expérience sont réjouissants.

En septembre un deuxième contrat pouvait être signé entre l'ANSB et KOSCH – Info-Entraide, par l'intermédiaire de Madame Jacqueline Lavoyer, pour un partage des locaux et des tâches de secrétariat.

## **SOS – Bénévolat**

**En collaboration avec la Ville de Neuchâtel: création d'une cellule de bénévoles pour apporter de l'aide en cas de situation exceptionnelle**

Suite à l'isolement dans lequel s'est trouvée une partie de la population après les fortes chutes de neige de l'hiver 2008-2009, la Ville de Neuchâtel et l'ANSB ont décidé de créer une structure baptisée «SOS – Bénévolat». A compter du début décembre 2010 un dispositif est en place. Il permet de lancer rapidement, en cas de nécessité, un appel

auprès de la population afin de trouver des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public cible le temps que durera la situation exceptionnelle. Le dispositif vise également à détecter les personnes ayant besoin d'aide.

### **Comment cela fonctionne**

Pratiquement, en cas de fortes chutes de neige et/ou de verglas qui empêcheraient des personnes âgées de sortir faire leurs courses, ou pendant une période de canicule par exemple, l'Etat-major communal de conduite actionnera le service SOS – Bénévolat. Il collabore étroitement avec l'ANSB, pour recruter les bénévoles. Il incombe également à l'ANSB de repérer, via son réseau social, les personnes vulnérables ayant besoin d'aide. SOS – Bénévolat n'est pas permanent. Il s'agit d'un dispositif activé uniquement lorsque les effets d'une situation exceptionnelle ne peuvent plus être maîtrisés par les moyens usuels à disposition.

### **Appel aux bénévoles**

S'il y a décision d'activer SOS – Bénévolat, deux numéros de téléphone seront alors largement diffusés: le premier sera utilisé par des bénévoles désirant donner un coup de main, le second pour que les personnes en difficultés puissent demander de l'aide.

Ce dispositif est actuellement prévu pour la Ville de Neuchâtel et ses alentours immédiats, mais il n'est pas impossible que le modèle soit repris par d'autres communes du canton.

### Nouveau site internet

L'ANSB est «on-line» depuis décembre 2005, date de mise en service de notre premier site internet. Dans ce domaine, la vieillesse arrive très rapidement, ainsi c'est à l'âge de 5 ans qu'il se doit déjà d'être remplacé.

Lors d'entretiens avec des nouveaux bénévoles, nous constatons que la majorité d'entre eux nous ont trouvé grâce à notre site internet. Il est donc important que cet instrument, de plus en plus utilisé même par des personnes à la retraite, soit agréable et simple d'accès.

La date du 5 décembre 2010, journée internationale du bénévolat, a été choisie pour présenter notre nouvel outil, dont la conception nous vient du CEG (Centre électronique de gestion) de Neuchâtel. Il nous paraît plus clair et plus convivial.

En plus des diverses pages de présentations, statuts, bulletins et événements en images, il y a la **bourse du bénévolat**, qui permet aux personnes qui cherchent une activité bénévole

de faire une recherche par catégorie d'activité, ou par district selon leur lieu d'habitation. Une centaine d'activités sont proposées, régulières ou ponctuelles, dans le domaine santé-social surtout, mais également dans le domaine culturel.

### Participation à la vie publique neuchâteloise

- Groupe de pilotage de la communauté de travail des organismes sociaux privés liés à la FAS. (Fondation pour l'Action Sociale)
- Conseil de fondation de la FAS
- Groupe d'appui à NOMAD
- Groupe de travail Manifestations & Relations publiques de Forum Handicap Neuchâtel.
- Comité de l'association Alzheimer.
- Comité de l'association As'trame.
- Conseil de maison de l'Hôtel des Associations
- Information aux futurs retraités de l'Etat
- Participation à l'accueil des nouveaux retraités des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds
- Participation à la «PANPA», plateforme des associations neuchâteloises en relation avec les personnes âgées
- Nombreux entretiens individuels d'orientation et d'appui en lien avec un engagement pour une cause bénévole, sociale ou associative.





### **Membres collectifs bénévoles (30)**

Service bénévole de la Tène, Marin  
Groupe de transports bénévoles Pesieux,  
Corcelles-Cormondrèche  
Groupe bénévole de La Chaux-de-Fonds  
Service de Transports Auvernier  
Groupe bénévole St-Blaise - Hauterive  
Service bénévole Bevaix  
Service bénévole Boudry  
Service bénévole La Béroche  
Service bénévole Colombier-Bôle  
Service bénévole Cornaux-Cressier  
Service bénévole Le Landeron-Lignières  
Service bénévole du Val-de-Ruz  
Service d'entraide Cortaillod  
Volontariat Entraide Bénévole Neuchâtel  
FSA, Fédération suisse des aveugles et malvoyants  
Association AMIE  
Association Suisse Polyarthritiques  
AVIVO section Neuchâtel  
Cartons du Cœur  
La Main Tendue  
Lecture et Compagnie  
Procap Sport  
Réseau d'échanges réciproques de savoirs Corcelles

SOS Futures mamans Neuchâtel  
SOS Futures mamans La Chaux-de-Fonds  
Aide aux devoirs Pesieux  
Coup d'Pouce Cortaillod  
Ludothèque La Colombine, Fontainemelon  
Vestiaire de l'Entraide  
Association Arc-en-Jeu

### **Membres collectifs professionnels (43)**

Foyer Handicap, Neuchâtel  
Home médicalisé Clos-Brochet  
Home médicalisé Les Charmettes  
Home médicalisé La Lorraine, Bevaix  
Home médicalisé Le Châtelard, Les Brenets  
Home de l'Ermitage, Neuchâtel  
Home L'Escale, La Chaux-de-Fonds  
Home Le Foyer, La Sagne  
Home Mon Foyer, Dombresson  
Home La Perlaz, Saint-Aubin  
Home La Résidence, Le Locle  
Home La Résidence, Cortaillod  
Centre Neuchâtelois de psychiatrie - Perreux  
Antenne Handicap Mental  
Caritas  
Centre psycho-social, La Chaux-de-Fonds

Recif  
 Centre Social Protestant  
 Centrevue  
 Communauté Emmaüs  
 Croix-Rouge suisse, section Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz  
 Dispensaire des Rues, Neuchâtel  
 Fondation œuvres sociales ANIM  
 NOMAD - Aide et Soins à domicile du Val-de-Ruz  
 NOMAD - Centre de Santé, Neuchâtel et environs  
 NOMAD - Aide et Soins à domicile, La Chaux-de-Fonds  
 JOB Service Neuchâtel  
 Ligue Neuchâteloise contre le cancer  
 Pro Infirmis  
 Pro Senectute Arc Jurassien  
 SEREI, La Chaux-de-Fonds  
 Service de l'action sociale, Neuchâtel  
 Service social de Peseux  
 insieme, Neuchâtel  
 Association Alzheimer Suisse  
 CORA, Fleurier  
 Pastorale de Santé  
 Visiteurs EREN  
 Magasins du Monde, Neuchâtel  
 Lire et écrire  
 ADC - Association de défense des chômeurs, Chaux-de-Fonds

Festi'neuch openair Festival  
 MDA, Mouvement des aînés, Neuchâtel  
 L'ANSB compte également 47 membres individuels

### Situation financière

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive les comptes de l'ANSB sont dans le noir. Plus que cela, nous avons même pu faire des réserves pour des dépenses déjà prévues en 2011 (pour notre événement «2011 - photo des bénévoles neuchâtelois» et pour la formation du personnel). Il faut dire que lorsque nous avons su que la subvention cantonale baissait de 10%, fin 2009, nous nous sommes très rapidement réorganisés en consolidant la collaboration avec 2 associations (Alzheimer et Info-Entraide). Si bien que maintenant que nous recevons à nouveau la subvention initiale, la perspective 2011 est réjouissante par rapport aux 8 années passées à grignoter toutes nos réserves.

### Nos recettes principales:

Subvention cantonale par le DSAS	Fr. 153'900.00
Don de la Loterie Romande	Fr. 24'300.00
Projet avec Promotion Santé Suisse	Fr. 10'000.00
Travaux facturés (collaborations)	Fr. 27'000.00



Les objectifs fixés l'an passé pour redresser nos finances sont pleinement atteints. Même si les pourcentages de travail ont diminué, l'entier de notre temps peut être consacré à nos missions, ce qui est une grande satisfaction pour l'équipe professionnelle.

## Bilan

<b>Actifs</b>	<b>31.12.2010</b>	<b>31.12.2009</b>
Caisse	391.50	640.05
CCP	72'164.39	77'956.87
Actifs transitoires	12'399.60	3'686.35
Impôt anticipé	28.24	253.34
Mobilier	1.00	1.00
Excédents de charges	-660.13	89.56
<b>Total des actifs</b>	<b>84'324.60</b>	<b>82'627.17</b>
<b>Passifs</b>		
Passifs transitoires	10'807.96	14'020.97
Capital propre	13'415.79	13'505.35
Réserves		
• formation des bénévoles	10'000.00	10'000.00
• formation du personnel	7'000.00	4'000.00
• projets	34'500.00	32'500.00
• informatique	8'600.85	8'600.85
<b>Total des passifs</b>	<b>84'324.60</b>	<b>82'627.17</b>

## Rapport de l'organe de révision

Les comptes annuels 2010, comprenant le bilan et le compte de résultats, ont été vérifiés par la **Fiduciaire Leitenberg et Associés SA**, La Chaux-de-Fonds.

L'organe de révision atteste

- qu'un audit a été effectué conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS).
- que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 de l'Association Neuchâteloise de Services Bénévoles, sont conformes à la loi suisse et aux statuts,
- que conformément à l'art. 728a al.1 chiff.3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Il recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

Une lecture intégrale du rapport de l'organe de révision sera faite lors de l'assemblée générale et une copie de celui-ci, dûment signé, sera mise à disposition des membres.



# Comptes 2009-2010 et budget 2011

Code	Charges	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Budget 2011
3650	Salaires animatrices/animateurs	109'560.65	97'500.00	100'703.45	115'000.00
3660	Personnel d'administration	33'917.90	34'000.00	33'984.85	34'000.00
3670	Personnel de nettoyage	-	-	-	-
3695	Allocations de ménage	1'566.00	2'000.00	1'377.50	1'000.00
36981	AVS/AI/APG	7'222.60	6'600.00	6'824.65	7'200.00
36982	Caisse d'allocations familiales (ALFA)	2'574.50	2'500.00	2'432.50	2'600.00
36983	Assurance-chômage (AC)	1'430.30	1'300.00	1'351.45	1'500.00
36984	Caisse de pension	8'670.45	8'100.00	7'102.95	9'000.00
36985	Assurance-accidents (LAA)	427.60	400.00	418.30	500.00
36986	Assurance-maladie	1'150.75	1'100.00	1'131.25	350.00
3900	Divers	290.95	300.00	97.05	300.00
3905	Formation du personnel	2'120.00	1'400.00	20.00	1'500.00
	<b>Total salaires et charges sociales</b>	<b>168'931.70</b>	<b>155'200.00</b>	<b>155'443.95</b>	<b>172'950.00</b>
4010	Projets	8'024.35	4'000.00	3'079.50	4'000.00
4400	Achats de mobilier et machines	4'697.85	1'000.00	-	1'000.00
4420	Aménagement des locaux	260.70	500.00	134.70	500.00
4439	Loyer	7'683.00	7'300.00	7'255.80	7'300.00
4500	Electricité	-	-	-	-
4700	Fourniture de matériel de bureau	2'422.91	3'000.00	2'226.72	3'000.00
4701	Imprimés	1'242.95	1'200.00	1'077.00	1'200.00
4705	Honoraires pour tenue de comptabilité	3'500.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00
4706	Frais fiduciaire	1'990.60	1'700.00	3'328.60	2'800.00
4710	Téléphone (conversations)	850.70	800.00	728.40	800.00
4711	Téléphone (taxes d'abonnement)	645.60	800.00	645.60	800.00
4712	Frais de ports, CCP et banque	1'228.40	1'800.00	1'273.65	1'800.00
4720	Journaux et documents professionnels	320.75	400.00	259.50	400.00
4721	Journal «Espace Bénévole»	4'382.40	6'000.00	4'270.35	6'000.00
4722	Formation des bénévoles	3'188.25	5'000.00	2'515.35	5'000.00



Code	Charges	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Budget 2011
4740	Frais de déplacement du personnel	2'233.20	3'000.00	2'273.80	3'000.00
4750	Frais informatique (prestations, logiciels)	8'407.65	3'600.00	16'479.80	8'000.00
4760	Aide nouveaux services bénévoles		500.00	-	500.00
4900	Assurance RC	420.00	500.00	420.00	500.00
4902	Assurance de choses	356.05	400.00	356.05	400.00
4903	Assurances véhicules	15'952.30	15'500.00	19'209.90	17'000.00
4910	Taxes et cotisations	260.00	400.00	260.00	400.00
4990	Autres charges d'exploitation	678.05	2'000.00	2'668.35	2'000.00
	Attribution aux réserves			5'000.00	
	<b>Total des autres charges</b>	<b>68'745.71</b>	<b>62'900.00</b>	<b>76'963.07</b>	<b>69'900.00</b>
	<b>Total des charges</b>	<b>237'677.41</b>	<b>218'100.00</b>	<b>232'407.02</b>	<b>242'850.00</b>
	<b>Revenus</b>				
6583	Formation des bénévoles	180.00	2'000.00	1'340.00	
6584	Travaux facturés	287.20	12'500.00	27'521.10	48'000.00
6600	Locations		4'600.00		
6650	Intérêts des capitaux	80.65	200.00	58.00	100.00
6950	Subvention cantonale	171'000.00	153'900.00	153'900.00	171'000.00
7160	Dons (*), legs, donations	59'590.00	10'000.00	37'692.35	
7161	Cotisations	6'230.00	6'000.00	5'320.00	6'000.00
7162	Abonnements	220.00	200.00	200.00	200.00
	Recettes diverses				
	(*) Loterie Romande : Fr. 24'300.00			7'035.70	
	<b>Total des revenus</b>	<b>237'587.85</b>	<b>189'400.00</b>	<b>233'067.15</b>	<b>225'300.00</b>
	<b>Récapitulation</b>				
	Total des charges	237'677.41	218'100.00	232'407.02	242'850.00
	Total des revenus	237'587.85	189'400.00	233'067.15	225'300.00
	<b>Résultat</b>	<b>-89.56</b>	<b>-28'700.00</b>	<b>660.13</b>	<b>-17'550.00</b>



## Priorités 2011

Pour l'année 2011, nos priorités consisteront essentiellement à l'intégration des changements dus à notre réorganisation de 2010:

- Une nouvelle collègue depuis octobre 2010,
- Sur les 3 collègues, 2 ont des fonctions nouvelles,
- Le partage des bureaux avec Info-Entraide,
- La baisse de pourcentage (25% de poste en moins).

Deux sujets d'actualités attirent notre attention et méritent réflexion. Il s'agit du **bénévolat occupationnel**. En 2010 il y a une augmentation du nombre personnes qui se sont présentées à Espace Bénévole pour offrir leur temps mais leur santé ne leur permettait pas de s'engager dans la relation d'aide. Ce que souhaitent ces gens c'est une occupation quotidienne, histoire de retrouver un rythme et une utilité après une période de maladie ou de burn out. Nous ne trouvons hélas pas, ou peu de groupes bénévoles qui puissent répondre à leurs attentes.

Notre deuxième préoccupation se porte sur une forme **bénévolat plus spécifique et exigeant**, qui demande une formation, tel que l'accompagnement à domicile de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées). Ces activités requièrent des

aptitudes et compétences pointues, les formations proposées sont par conséquent onéreuses.

Après plusieurs volées de formations «Alzheimer», notre constat est le suivant: sur la quinzaine de participantes, seul environ un tiers d'entre elles s'engage à faire des présences bénévoles à domicile.

Quelques pistes sont actuellement à l'étude pour trouver des solutions.





# 2011 - année européenne du bénévolat



*Les bénévoles Neuchâtelois*



## Remerciements

- A tous les bénévoles, aux multiples fonctions, sans qui notre action ne saurait exister.
- A l'Etat de Neuchâtel pour la subvention annuelle versée par le Département de la Santé et des Affaires Sociales.
- A la Loterie Romande pour son soutien régulier.
- Au Fonds Georges Junod pour son don.
- A la Ville de Neuchâtel pour son appui à la Bourse du bénévolat.
- A Promotion Santé Suisse pour son partenariat au projet «Présence Bénévole».
- Aux sponsors du Brunch.
- A l'imprimerie Messeiller à Neuchâtel pour son soutien logistique.
- A François Orlando, Auto-Ecole, pour ses cours.
- A Eddy Blandenier pour tout ce qu'il a donné à l'ANSB.

**Jean-Luc Vouga**  
Président de l'ANSB

**Marie-France Vacheron**  
Responsable d'Espace Bénévole

Avec le soutien de la  
 Loterie Romande



Gesundheitsförderung Schweiz  
Promotion Santé Suisse  
Promozione Salute Svizzera



### **Le bénévolat santé-social lié à l'ANSB c'est chaque année:**

- 1600 bénévoles engagés dans 30 groupes locaux et 43 institutions
- plus de 42'000 heures de service
- 271'000 km
- 10'000 visites



**ANSB – Espace Bénévole**  
**Les Rochettes**  
**Hôtel des Associations**  
**Rue Louis-Favre 1**  
**2000 Neuchâtel**  
**CCP 20-9886-5**

**Téléphone et Fax 032 724 06 00**  
**ansb@ne.ch, www.benevolat-ne.ch**